Formation équipier de seconde intervention (ESI)

Objectif général : La formation d'équipier de seconde intervention a pour objectif de préparer les participants à intervenir de manière plus approfondie lors d'incidents, notamment en cas d'incendie. Les équipiers de seconde intervention sont formés à la gestion des situations d'urgence, à l'évaluation des risques et à l'utilisation des équipements de lutte contre l'incendie dans des contextes plus complexes. Ils apprennent également à coordonner les actions avec les services de secours et à assurer la sécurité des personnes tout en minimisant les dégâts matériels. Cette formation est cruciale pour renforcer la capacité de réponse face aux incidents au sein des organisations.

La formation peut se faire sur mesure suivant les risques liés à l'entreprise

LA THEORIE :

Les consignes incendie
L'organisation de la lutte contre l'incendie
Les consignes générales et spécifiques

Le système feu
Les causes d'incendie
Le triangle du feu
Les modes de propagation
Les procédés d'extinction

Les moyens d'extinction
Les différents types d'extincteurs, les agents extincteurs et leurs champs d'utilisation
Principe de fonctionnement, méthodologie d'utilisation d'un extincteur et d'un R.I.A, d'une lance incendie
Autres moyens d'extinction

Le rôle et les missions de l'ESI Conduite à tenir
L'établissement d'un moyen hydraulique
Procédures internes
Équipements de protection collective et individuelle

Conduite à tenir en cas d'alarme et d'évacuation
Schéma de l'évacuation
Rôle du guide-file, serre-file, localisation du point de rassemblement
Dispositifs d'aide à l'évacuation
Les facteurs aggravants les fumées
Le mouvement de panique

L'appareil Respiratoire Isolant
Domaine d'utilisation
Description et fonctionnement
Contrôles de sécurité et mises en œuvre techniques de reconnaissance
Contraintes physiologiques

Les comptes rendus et transmissions radio
Le passage d'information et le langage adapté

Le matériel facilitant l'évacuation
Le plan d'évacuation
Masque d'évacuation
Les portes coupe-feu
Le désenfumage

Les zones de rassemblement

Choix et localisation du point de rassemblement
Conduite à tenir au point de rassemblement
Zones de refuge
Accueil des secours extérieurs

Conduite à tenir (secourisme)

La prise en charge d'une personne brûlée ou intoxiquée
La conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique

Notions d'explosimètrie

Les limites d'explosivité
Les zones ATEX

↘ LA PRATIQUE (adaptable aux spécificités et demande du client :

Exercice d'extinction sur feux réels

Savoir utiliser un extincteur à eau, à poudre ou à CO2 L'utilisation de celui-ci est réalisée sur un générateur de flammes

Exercice d'établissement de moyen hydraulique

- Dérouler et rouler un tuyau souple
- Description et utilisation d'une lance d'incendie, d'une lance à mousse, d'une lance queue de paon, etc.
- Réalisation en binôme d'un établissement hydraulique et d'un établissement mousse, mise en situation d'intervention

Exercice d'aisance au port de l'ARI

- Calcul de la consommation, de l'autonomie et détermination du temps d'intervention
- Positionnement des participants dans une situation de stress, similaire aux conditions réelles d'utilisation de l'ARI

Exercice de reconnaissance sous ARI avec l'utilisation de moyens hydrauliques

- Réalisation d'un établissement hydraulique
- Reconnaissance d'un local enfumé et sauvetage de victime avec respect des règles de sécurité

Visite de l'entreprise

- Savoir repérer collectivement les moyens de lutte contre l'incendie (les extincteurs, l'alarme, les exutoires de fumée, les portes coupe-feu, les sorties d'évacuations) ainsi que les zones à risques

↘ L'EVALUATION A VISEE FORMATIVE :

- Mise en œuvre d'extincteurs sur le générateur de flammes
- QCM d'évaluations des acquis et questionnaire de satisfaction

↘ QUALIFICATION DELIVREE :

Attestation individuelle de formation équipier de seconde intervention

Conditions :

- Accessible à tout salarié
- Être majeur
- Compréhension du français
- Aptitude médicale du médecin du travail pour le port de l'appareil isolant (si nécessaire)

Maintien des connaissances :

Conseillé 4h00 tous les 6 mois

Public :

- Accessible à tous les salariés
- Futur membre de l'ESI

Outils pédagogiques :

- Pratique : Générateur de flammes – extincteurs – simulation huile de friture – chariot d'appel
- Théorique : vidéoprojecteur – livret stagiaire – divers matériels en lien avec l'incendie - procédure de l'entreprise – ARI de l'entreprise

Durée :

7 heures (le temps varie en fonction des attentes et besoins du client)

Effectif : Groupe de 10 stagiaires maximum

Lieu : Intra entreprise

Date : A convenir avec l'entreprise

Formateur : Aymric Knemp ou minimum sous-officier de sapeur-pompier

Réglementation :

Code du travail article R.4227-28 et R.4227-39

Prix : A définir selon le nombre de sessions

Devis sur contact@prevalsace.fr